

L'association "SOS Inceste Pour REVIVRE" a été créée en 1985 par **Eva Thomas**. Cette année-là, dans une émission des « Dossiers de l'écran », elle ose dénoncer le crime d'inceste et le silence coupable qui l'accompagne. Son livre, "Le Viol du Silence", est tout juste paru. Elle est alors loin d'imaginer l'énorme écho que son témoignage va avoir dans le grand public. Des lettres de victimes affluent.



Eva Thomas fonde alors « SOS Inceste » le 14 novembre 1985 avec quelques amis de Grenoble. En 2009, l'association est reconnue d'intérêt général. En 1994, "SOS Inceste" devient "SOS Inceste pour REVIVRE" de manière à donner un espoir aux victimes en affirmant que l'on peut survivre au pire. En novembre 2002, Eva Thomas, devenue présidente d'honneur de l'association, se voit remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

En accord avec la Convention internationale des droits de l'enfant, l'association œuvre pour que le droit de l'enfant à l'intégrité de son corps soit respecté : « *La priorité est de briser le silence, d'ôter le bâillon qui scelle les lèvres des victimes et de rappeler la loi, qui reconnaît l'enfant agressé comme victime, et désigne l'agresseur comme coupable.* »

D'abord convaincre

« *Eva Thomas participe à des débats publics dans toute la France pour tenter de faire prendre conscience que l'inceste est un crime à juger dans un tribunal, **et non une maladie ou un fantasme**. Avec d'autres bénévoles de l'association, elle prend part à des congrès internationaux sur l'enfance maltraitée.* »

Puis agir

L'association met en place une écoute des victimes, une revue « Peau d'Ane », des journées de recherche, des groupes de parole pour les victimes et pour les proches des victimes, la publication d'un livret sur l'inceste. Elle participe également à des travaux avec le ministère des Affaires sociales et l'Office départemental de l'enfance maltraitée.

L'inceste peut prendre plusieurs formes

Le plus souvent, l'inceste s'installe insidieusement à partir de caresses, de séduction et de situations ambiguës. Peu à peu, le prédateur tisse une toile **emprisonnant** la victime dans des discours culpabilisant l'enfant et d'une violence psychique extrême. On peut également évoquer des **climats familiaux incestueux** où l'enfant est confronté à la sexualité adulte : films pornographiques, exhibition, « jeux sexuels », propos vulgaires et explicites.

SOS Inceste pour REVIVRE

9, rue Général Durand - 38000 Grenoble
Ligne administrative seulement : 04 76 43 35 46
Ligne d'écoute : 04 76 47 90 93
contact@sos-inceste-grenoble.org